



## Préambule :

### Etablir le cadre organisationnel pérenne du télétravail volontaire et adaptable à France Télévisions

Les nouvelles technologies numériques en matière d'outils d'échanges et de télécommunication conduisent à impulser de nouvelles dynamiques visant à travailler autrement, tout en réinventant notamment les espaces de vie au travail sur site ou à distance en associant souplesse et réactivité.

Perçu par les collaborateurs comme un élément clé de conciliation vie professionnelle/vie personnelle, le télétravail s'est érigé comme un axe essentiel de la réflexion sur le « comment mieux vivre et travailler demain » : une forme d'organisation collective du travail rénovée, adaptable et modulable, conforme aux intérêts économiques de France Télévisions et aux attentes de ses acteurs internes.

Le télétravail constitue en effet une opportunité de repenser le contenu du travail. Par la mise en œuvre de ce nouveau mode d'organisation du travail, l'entreprise n'est pas seulement amenée à déplacer la réalisation d'activités d'un lieu à un autre, mais a l'opportunité de réinterroger ses modes de management, de réinterroger son efficacité au travers de l'investissement de ses salariés et du développement du lien social.

La mise en place du télétravail permet au manager d'envisager un autre rapport hiérarchique en redéfinissant de manière précise les activités et leurs finalités en concertation avec le collaborateur : comprendre les objectifs, mobiliser les capacités du collaborateur pour servir le collectif de travail, suivre la nouvelle organisation du travail de son élaboration jusqu'à la mise en œuvre et à l'analyse des résultats obtenus.

En passant ainsi du travail prescrit à une approche nouvelle du management, le manager fait appel à l'autonomie, à la responsabilité du collaborateur et lui permet d'innover et d'enrichir ses activités et la manière dont il les exerce. Il contribue ainsi à un travail qualifiant. Il a un droit de regard sur la conformité de ces innovations à la politique qu'il mène dans son service ou sa direction et qui vont l'enrichir.

Le télétravail n'est pas synonyme de travail seul devant son écran, mais d'efficacité et d'investissement du salarié en lien avec son manager et ses collègues de travail.

L'expérience récente du télétravail généralisé a suscité des aspirations nouvelles de la part des salariés : l'aménagement du temps de travail et l'autonomie se sont exprimés comme des attentes grandissantes au sein de France Télévisions.

































































Pierre Mouchel, DSC